

# FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT



**Handi  
Sport**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE

TENNIS DE TABLE  
Haut niveau

<b>CRITERES ACCES AUX COLLECTIFS NATIONAUX .....</b>	<b>3</b>
<b>TENNIS DE TABLE HANDISPORT.....</b>	<b>3</b>
CRITERES D'ACCES AUX COLLECTIFS .....	3
PROGRAMME DE SAISON DES DIFFERENTS COLLECTIFS NATIONAUX .....	5

# Critères accès aux collectifs nationaux

## Tennis de table handisport

---

### Critères d'accès aux collectifs

*Critères définis pour la saison 2023/24, basés sur les rankings 2023 au 1 septembre 2023 pour les épreuves ouvertes aux Jeux Paralympiques.*

*Dans le cas où une ou plusieurs épreuves viendraient à être ajoutées ou supprimées du programme des Jeux Paralympiques de 2024 ces critères pourront évoluer.*

### Modalités d'accèsion aux différents collectifs nationaux

Les différents collectifs sont établis pour une saison (de septembre à aout) sur réalisation des critères à l'issue de la saison précédente.

**Attention : La satisfaction aux obligations des chemins de sélection demeure la seule façon de participer à une compétition internationale de référence sous l'égide de l'équipe de France dont la FFHandisport à la responsabilité par délégation du ministère en charge des sports**

*Exemple : lors de la saison 2022-2023 j'ai réalisé les critères pour intégrer le collectif performance. Je serai dans le collectif Performance lors de la saison 2023-2024. Mais pour autant ces conditions ne me qualifient pas pour la compétition de référence internationale de la saison 2023-2024.*

Les critères de sélection pour les compétitions Internationales de références à venir seront communiqués après validation par la commission de sélection de la Fédération Française Handisport sur le site bleu handisport.

Pour intégrer un « Collectif tennis de table handisport » les sportifs et sportives devront :

- Disposer d'une licence compétition athlétisme à la Fédération Française Handisport.
- Disposé d'une classification nationale.
- Avoir participé au championnat de France.
- Avoir réalisé les performances minimales requises pour un intégrer un collectif (cf critères ci-dessous).

### CRITERES D'ENTREE EN COLLECTIF ACCES A LA PERFORMANCE ESPOIR

Pour intégrer le « Collectif accès à la performance Espoir » de sa catégorie d'âge les sportifs et sportives devront avoir validés les critères suivants :

- Être doté(e) d'une structure d'entraînement de haut-niveau en adéquation avec sa classe de handicap
- Montrer une progression régulière et significative, des performances au niveau national (circuit élite)
- Être considéré(e) comme potentiellement sélectionnable en Equipe de France sur les 5 années à venir en simple et ou en double
- Avoir participer à l'ensemble des criterium fédéraux
- Avoir été sélectionné sur le championnat de France toute catégorie lors de la saison
- Avoir participé à l'ensemble des stages ou rassemblement proposés par les différents niveaux de collectif sur lequel le sportif ou la sportive aura été convoqués

## CRITERES D'ENTREE EN COLLECTIFS ACCES A LA PERFORMANCE

Pour intégrer le « Collectif accès à la performance T.C » les sportifs et sportives devront avoir validés les critères suivants :

- Avoir été sélectionné(e) sur une compétition de référence au cours des 2 dernières années
- Et/ ou top 30 mondial
- Et/ ou avoir été médaillé(e) -23ans aux championnats de France Elite de la saison n-1
- Et / ou être considéré(e) comme potentiellement sélectionnable en Equipe de France sur les 3 années à venir en simple et/ou en double
- Être doté(e) d'une structure d'entraînement de haut-niveau en adéquation avec sa classe de handicap
- Montrer une progression régulière et significative, des performances au niveau national (circuit élite)
- Avoir participé à l'ensemble des criterium fédéraux
- Avoir participé à l'ensemble des stages ou rassemblement proposés par les différents niveaux de collectifs sur lequel le sportif ou la sportive aura été convoqué
- Être à jour de son S.M.R si concerné

## CRITERES D'ENTREE EN COLLECTIFS PERFORMANCE

Pour intégrer le « Collectif performance » les sportifs et sportives devront avoir validés les critères suivants :

- Avoir été sélectionné(e) en Equipe de France lors de la dernière compétition de référence
- Et/ou être classée dans le Top 12 mondial en simple
- Avoir participé au championnat de France N-1
- Être à jour de son S.MR
- Être à jour de son S.M.R si concerné

### *Cas particuliers*

- Dans les épreuves ou le nombre de sportifs ou sportives serait inférieur à 12 et supérieur à 8, la ranking correspondant au nombre de participant moins 1 servira de référence pour le critère d'entrée au sein du collectif performance.
  - Dans les épreuves ou le nombre de sportifs ou sportives serait inférieur à 8, la ranking correspondant au nombre de participant moins 1 servira de référence pour le calcul des critères d'entrée au sein du collectif « performance »
  - Le même principe sera appliqué pour le collectif accès à a performance.
-

# Programme de saison des différents collectifs

## Collectif Accès à la performance Espoir

Staff : référent : Stéphane Molliens

Coachs mobilisables en fonction des effectifs : Florian Raillard / Joffrey Nizan / Guillaume Marais / Aurore Allegret / Jérôme Juge

Kiné : Franck Chabout

### Stages

- 2 stages de 5 jours seront mis en place au cours de la saison sportive pour les membres du collectif accès à la performance espoir (Talence et ou Montrodats) – Participation de 250 euros
  - Les stages pourront être organisés en parallèle des stages du pôle national handisport de Talence

### Compétitions

- Circuit de compétition national
  - Critérium fédéral
  - Championnat de France Jeune
  - Championnat de France Elite
  - Circuit de compétition F.F.T.T.

## Collectif Accès à la performance

Staff : référent : Stéphane Molliens

Coachs mobilisables en fonction des effectifs : Florian Raillard / Joffrey Nizan / Guillaume Marais / Aurore Allegret / Jérôme Juge

Kiné : Franck Chabout

### Stages

- 2 Stages de 5 jours seront mis en place au cours de la saison sportive pour les membres du collectif accès à la performance (Talence et ou Montrodats) – Participation de 250 euros

### Compétitions

- Les sportifs(ves) membre de ce collectif pourront pour certains et après validation du responsable de la performance disciplinaire en lien avec le référent du collectif accès à la performance bénéficier d'une autorisation de participation à un ou plusieurs tournois coef 20 et/ou coef 40 en dehors des périodes de stage du collectif accès à la performance.
  - Les enjeux de classification et de stratégie d'entrée dans la ranking seront pris en compte dans le cadre de la validation de la participation au tournoi coef 20 et 40 des sportifs et sportives membres de ce collectif.
- Circuit de compétition national
  - Critérium fédéral
  - Championnat de France Jeune
  - Championnat de France Elite
  - Circuit de compétition F.F.T.T.

## Collectif performance

Staff : Référent principal : Roza Soposki

Coachs mobilisables en fonction des effectifs : Carole Grundisch / Claude Bard / Guillaume Jean / Emmanuel Palud / Elodie Vachet / Emmanuelle Lennon

Relanceur : Paul Verdier / Eric Durand

Kiné : Stéphanie Moronvalle / Michel Roux

### Stages

- 2 Stages sectoriels de 5 jours seront mis en place au cours de la saison sportive pour les membres du collectif performance (Déols, Joué-les-Tours, Nîmes, Montpellier)
- 1 Stage collectif d'une durée minimale de 5 jours sera mis en place au cours de la saison sportive pour les membres du collectif performance (Nantes ou Montrodat).

Un suivi mensuel à minima sera mis en place par le responsable de la performance disciplinaire (Visio, visite sur site ...)

### Compétitions

- Les sportifs(ves) membre de ce collectif pourront participer aux tournois Coef 20 et Coef 40 après validation du responsable de la performance disciplinaire.
  - Les sportifs(ves) membres du Cercle Haute Performance ou de la Cellule Performance selon les critères définis par l'A.N.S seront prioritaires à l'inscription aux tournois et prioriser de la façon suivante :
    - Sportifs(ves) pouvant intégrer le top 4 sur le tableau individuel et ou le consolider à la date de l'inscription sur la compétition.
    - Sportifs(ves) pouvant compléter un double médaillé dans l'une des deux dernières compétitions de référence dont l'un des deux membres du double est déjà en position de qualifiable à la date de l'inscription.
    - Sportifs(ves) proches de la qualification individuelle à la date de l'inscription
  - L'écart à la qualification des sportifs(ves) membre de ce collectif, ainsi que les derniers résultats obtenus lors des deux dernières compétitions de référence seront pris en compte dans le cadre de la validation de la participation au tournoi coef 20 et 40.
- Circuit de compétition national
  - Critérium fédéral
  - Championnat de France Jeune
  - Championnat de France Elite
  - Circuit de compétition F.F.T.T.

### Cas particuliers

- Les sportifs(ves) membres de ce collectif seront considérés sur le circuit national de compétition comme étant de série nationale et disposeront à ce titre d'une invitation au championnat de France élite.
- Les sportifs(ves) devront cependant à minima participer à une étape du critérium fédéral de leur choix pour participer et/ou assurer une action de promotion.